Deux Vallées
Communauté de Communes

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE JOUTES



Territoire de bateliers, les joutes nautiques font partie de l'histoire locale des Deux Vallées. En 2013, le club de Longueil-Annel fêtait ces 80 ans d'existence. La CC2V est partenaire du Championnat de France organisé à cette occasion dans la commune.

La joute nautique est un sport pratiqué essentiellement en France, en Allemagne et en Suisse. Elle consiste en une confrontation entre deux jouteurs montés sur des barques propulsées par des rameurs ou, selon la méthode pratiquée, par un moteur. Il existe plusieurs méthodes de joutes selon les régions. Le Club de Longueil-Annel (USLA) a fêté en 2003 ses 80 ans et avait organisé le

Championnat de France.

Suivre la compétition :

Il existe quatre catégories seniors (légers, moyens, mi-lourds et lourds), puis sont apparues les catégories juniors (moins de vingt ans, séparés ensuite en légers et lourds), et cadets (moins de seize ans, séparés en légers et lourds depuis 1998).
Fautes pendant l'effort :
- faire toucher le bourron sur le tabagnon
- lâcher sa lance de la main de devant ou de derrière
- ne pas tenir la lance dans la paume de la main droite
- faire toucher une autre partie du corps que les pieds sur le tabagnon
- mettre les deux pieds au taquet avant que l'adversaire soit hors du tabagnon

Informations : 03 44 76 01 25

Un peu d'histoire :

Les documents écrits ou illustrés se multiplient à partir du XVe siècle, faisant état de joutes en Sologne, à Toulon, et plus généralement sur tout le littoral méditerranéen. Sur la côte du Languedoc, les joutes se pratiquent régulièrement depuis le XVIIe siècle. L'inauguration du port de Sète donne ainsi lieu à un tournoi de joutes (1666).
Concernant la région Rhône-Alpes, on signale le 13 avril 1507 que « les pêcheurs de St Vincent (Lyon) tirèrent l'oye et joustèrent, sur la Saône à St-Jean pour distraire la reine Anne de Bretagne et ses gens ». En 1536, un spectacle de joutes est donné par les mariniers à SaintJust-Saint-Rambert (Loire), en l'honneur de François Ier.
Il faudra attendre 1960 pour que la joute soit officiellement reconnue comme un sport par le

gouvernement. La fédération actuelle (Fédération française de joute et de sauvetage nautique) naquit en 1964 suite à un profond désaccord avec l'ancienne fédération, qui ne développait pas assez la joute en tant que sport. L'agrément Jeunesse et Sport, consacrant ainsi véritablement la joute en tant que sport, date quant à lui de 1971.
La Cité des Bateliers propose une exposition consacrée à ce sport - venez la découvrir dans la cale de la péniche Freycinet !